

Toulouse le 14 mai 2007

Plus Jamais Ca, ni ici ni ailleurs, Croix de Pierre
105, Avenue de Muret
31 300 TOULOUSE

Madame Marielle THUAU
Service d'Accès au droit de la Justice
et de la politique de la Ville
13, Place Vendôme
75 042 PARIS–Cedex 01

Madame,

Pour faire suite à notre conversation téléphonique du mois de février, je souhaite vous faire part officiellement de la demande de l'association Plus Jamais Ca, ni ici ni ailleurs, Croix de Pierre, de connaître le nombre exact de morts à la suite de la catastrophe d'AZF, du 21 septembre 2001.

Il nous semble que le Comité de Suivi des Victimes, où vous siégez, est l'instance la plus à même de répondre à cette question, ou, à défaut, d'entreprendre des démarches et enquêtes nécessaires à la manifestation de la vérité sur ce point.

Cette information primordiale permettrait aux familles des victimes d'être reconnues dans leur préjudice de façon officielle et atténuerait leur douleur.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à cette demande, je vous prie d'agréer Madame l'expression de mes sincères salutations.

Pour PJC ni na, Croix de Pierre
Rose Frayssinet